

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

L'étude notariale Bélisle Lafleur se joint à Me Paul Larocque
« Une alliance naturelle au service de notre clientèle » - Me Marie-France Bélisle

Saint-Eustache, le 30 mai 2019 - Me Marie-France Bélisle et Me Danielle Lafleur sont fières d'annoncer que leur bureau se joint à celui de Me Paul Larocque Notaire afin de maintenir une offre de services répondant à la forte croissance de l'économie dans les Basses-Laurentides.

« Fort de sa grande notoriété, notre bureau a développé une expertise en droit commercial, agricole ainsi qu'en droit de la personne depuis plus de 50 ans dans le secteur de Saint-Eustache. En s'alliant à Me Larocque, notre étude de Saint-Eustache pourra continuer de bien servir sa clientèle en y adjoignant l'expertise de l'équipe des bureaux de Bois-des-Filion et Mirabel. Nous partageons les mêmes valeurs et la même passion du service client. Il était donc tout à fait naturel pour notre équipe de s'associer à celle de Me Paul Larocque », a expliqué Me Bélisle.

Pour sa part, Me Larocque, souligne la qualité de cette alliance avec l'étude notariale Bélisle Lafleur, une véritable institution dans la région : « Marie-France, Danielle et moi, nous nous connaissons depuis plusieurs années et je suis fier de cette alliance qui s'est faite le plus naturellement du monde. Nous avons trouvé ensemble la meilleure formule pour permettre à tous nos bureaux d'assurer un service de qualité qui a fait notre réputation d'excellence. De plus, l'étude notariale Bélisle Lafleur est une institution d'ici, une entreprise familiale fondée par Me Guy Bélisle qui fut également maire de Saint-Eustache de 1966 à 1988 : cette alliance s'inscrit dans l'histoire du notariat dans notre région et le bureau de Saint-Eustache en est un pilier et le restera ».

En terminant, Me Lafleur s'est dite heureuse de pouvoir compter sur une équipe compétente dans un contexte de forte croissance. La réalité d'aujourd'hui fait en sorte qu'il faut augmenter l'offre de services pour conserver nos acquis et répondre aux besoins d'un marché de plus en plus actif sur la Rive-Nord de Montréal. »

Me Bélisle et Me Lafleur continueront d'offrir leurs services au sein de l'étude Bélisle et Lafleur à leur bureau à Saint-Eustache avec la même équipe, alliée à l'expertise de l'étude de Me Larocque en droit des affaires, successoral, immobilier et droit de la personne, aux bureaux de Mirabel et Bois-des-Filion.

- 30 -

Renseignements :

Odette Filion
450.621.8534 poste 231
ofilion@notaris.ca